

Etats-Unis/Enquête russe

Le procureur Mueller redit qu'il n'a pas totalement blanchi Trump

AFP
Washington/États-Unis

Ce dernier avait, lui, estimé le contraire juste avant le témoignage devant le Congrès de l'ancien chef du FBI.

D'UN "NON" laconique, Robert Mueller, le procureur en charge de l'enquête russe, a contredit hier Donald Trump, en assurant ne pas l'avoir totalement blanchi des soupçons d'entrave à la justice, mais ne s'est pas montré plus disert lors d'une audition au Congrès qui a vite tourné à la joute politique.

Juste avant ce témoignage très attendu, Donald Trump avait encore assuré avoir été totalement blanchi par l'ancien chef de la police fédérale (FBI). "PAS DE COLLUSION, PAS D'OBSTRUCTION", avait-il tweeté.

Est-ce votre conclusion ?, a demandé l'opposition démocrate dès le début de l'audition de Robert Mueller devant la commission judiciaire de la Chambre des représentants. "Non", a répondu le procureur spécial. "Les conclusions indiquent que le président n'a pas été disculpé des actes qu'il était accusé d'avoir commis", a-t-il ajouté, visiblement très mal à l'aise dans cet exercice périlleux.

Robert Mueller, qui aurait voulu éviter ce témoignage, s'est exprimé d'une voix hésitante, faisant répéter des dizaines de questions. Sans cesse, il a renvoyé à son rapport d'enquête remis en mars, dont les ambiguïtés ont laissé la porte ouverte

à des interprétations divergentes.

Face à ce témoin effacé, les parlementaires démocrates et républicains ont déroulé tour à tour leurs argumentaires, livrant des lectures aux antipodes des conclusions de l'enquête russe.

Dans ce ping-pong verbal, le procureur a joué un rôle d'arbitre à minima, se contentant de valider ou d'invalider leurs déclarations par des "oui", "non", "correct" ou "je ne partage pas cette analyse".

ENTRAVE ? Dans son rapport d'enquête, un pavé de plus de 400 pages, le procureur spécial décrit les efforts russes pour aider Donald Trump en 2016, mais ajoute ne pas avoir rassemblé de preuves d'une collusion entre Moscou et son équipe de campagne, malgré des contacts répétés.

Il détaille par ailleurs une série de pressions troublantes exercées ensuite par le locataire de la Maison Blanche sur son enquête et se dit, cette fois, incapable de le blanchir des soupçons d'entrave à la justice.

Mais le prudent Robert Mueller, 74 ans, ne se prononce pas sur les suites à donner sur ce point, se contentant de souligner qu'un président en exercice ne peut pas être inculpé pendant son mandat.

Hier, il a campé sur cette ligne : "Dans nos conclusions, nous avons décidé que nous ne nous dirions pas si le président avait commis un délit. C'était notre décision et ça le reste".

Il a toutefois dit que, "oui", le président pourrait être



Peu disert, le procureur Robert Mueller n'en a pas moins assuré n'avoir pas totalement blanchi le président Donald Trump des soupçons d'entrave à la justice.

inculpé une fois qu'il aura quitté la Maison Blanche. L'administration de Donald Trump a elle estimé qu'il n'y avait pas matière à poursuivre.

"UN DESASTRE" Juste avant l'audition de M. Mueller, la Russie a une nouvelle fois démenti toute ingérence électorale aux États-Unis. "Evidemment, nous lirons, regarderons ce qui sera dit", a toutefois indiqué le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov.

A l'inverse, Donald Trump avait affirmé qu'il ne suivrait pas les échanges, dénonçant "une perte de temps", un "jeu politique".

Mais il a finalement tweeté pendant l'audition et relayé

le commentaire d'un journaliste de la chaîne conservatrice Fox, selon lequel l'interrogatoire était un "désastre pour Mueller et les démocrates".

Tout à sa campagne de réélection, le milliardaire républicain souhaite tourner la page de l'enquête russe, qui a empoisonné les deux premières années de son mandat.

Mais les démocrates estiment que le rapport de Robert Mueller contient une "série de faits accablants pour le président Trump" et qu'il pourrait appuyer l'ouverture d'une procédure de destitution au Congrès.

Ils se divisent toutefois sur l'opportunité politique de lancer une procédure de

destitution ("impeachment") vouée à l'échec compte-tenu de la majorité républicaine au Sénat, et susceptible d'occulter les débats de fond de la campagne présidentielle de 2020.

INTEGRITE En attendant, les démocrates espéraient que le témoignage de Robert Mueller, retransmis en direct à la télévision, marque les esprits des électeurs.

Ils ont donc consacré leur temps à résumer les éléments troublants du rapport, à commencer par une tentative de Donald Trump de limoger le procureur spécial.

Les républicains ont eux essayé de décrédibiliser l'enquête, en écho aux accusations de "chasse aux sorcières" martelées par Donald Trump pendant plus de deux ans.

Ils ont notamment posé des questions sur l'équipe du procureur Mueller, qui comptait une majorité d'enquêteurs étiquetés démocrates, et mis en doute l'intégrité de certaines de ses décisions.

A part quelques sourcils levés, l'intéressé ne s'est pas défendu. Selon un sondage de l'institut YouGov, 50% des Américains déclarent avoir consulté des pans du rapport Mueller, mais, preuve de son ambiguïté, ils en tirent des conclusions différentes selon leur affiliation politique.

83% des démocrates estiment ainsi que Donald Trump s'est rendu coupable d'obstruction à la justice, contre seulement 16% des républicains.

L'Afrique en bref

• **Burkina Faso/Justice.** Diendéré : recours rejeté par le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a rejeté hier l'un des derniers recours déposés par le général Gilbert Diendéré, un des principaux accusés au procès du putsch manqué, et qui avait entraîné une suspension dès l'entame des plaidoiries. ("L'Union" d'hier)

• **Ouganda/Politique.** L'opposant Bobi Wine candidat à la présidentielle de 2021



Le député d'opposition et chanteur Bobi Wine a annoncé hier son intention de briguer la présidence ougandaise lors des élections de 2021, lançant un défi au chef de l'Etat Yoweri Museveni, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1986.

• **Somalie/Attentat.** Six morts à Mogadiscio, le maire blessé

Au moins six personnes ont été tuées et six blessées, dont le maire de Mogadiscio, Abdirahman Omar Osman, hier dans un attentat des militants islamistes shebab contre les locaux de la municipalité de la capitale somalienne, a annoncé le gouvernement.

A travers le monde

• **Royaume-Uni/Politique.** L'engagement de Johnson



Boris Johnson est devenu hier le nouveau Premier ministre britannique et a immédiatement promis de faire sortir coûte que coûte le Royaume Uni de l'Union européenne le 31 octobre.

• **Russie / Politique.** L'opposant Navalny condamné à 30 jours de prison

L'opposant au Kremlin Alexeï Navalny a été condamné hier par un tribunal moscovite à 30 jours de détention, pour des appels à manifester pour contester le rejet de candidatures de l'opposition aux élections locales de septembre.

RDCongo/Campagne en vue des élections à la tête du Sénat

La majorité divisée

AFP
Kinshasa/RDCongo

LA majorité parlementaire en République démocratique du Congo s'est lancée, divisée, hier dans la campagne électorale pour briguer sept postes au bureau du Sénat,

un transfuge ayant défié le candidat désigné par l'ancien président Joseph Kabila provoquant son exclusion de la coalition.

A l'entrée principale du Palais du peuple, siège du Parlement congolais, deux gros panneaux sont accrochés aux murs vantant les qualités d'Alexis Thambwe

Mwamba, ancien ministre de la Justice, choisi par l'ancien président Joseph Kabila pour le perchoir du Sénat.

Ses détracteurs au sein de la majorité lui reprochent "ses rapports humains difficiles, teintés d'arrogance".

En attente d'un procès en Belgique pour avoir re-

vendiqué l'attaque contre un avion civil ayant causé la mort d'une quarantaine de passagers en 1998, M. Thambwe est visé par la justice américaine pour avoir ordonné "la détention illégale" d'un citoyen américain.

Face à lui, l'ex-ministre de l'Économie et du Plan, Modeste Bahati, chef du deuxième regroupement du Front commun pour le Congo (FCC) avec 109 élus nationaux et provinciaux, a également déployé de gros moyens - affiches, stands, écran géant - pour défier le candidat du pouvoir.

Aux côtés de ces deux poids lourds, seize autres candidats ont déployé des banderoles, comme l'ancien ministre de l'Intérieur sous sanctions européennes Évariste Boshab. Considéré lui aussi comme un dur de l'ancien régime, il a promis dans une vidéo de "servir

dans la loyauté" comme 1er vice-président du Sénat.

L'autre figure connue à ce poste de 1er vice-président est l'ancien Premier ministre de Kabila, Samy Badibanga, un ancien du parti présidentiel l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ses affiches sont aussi placardées dans l'enceinte du palais du peuple pour barrer la route à Boshab.

Du côté de l'opposition, la candidature de Marie Josée Kamitatu Sona au poste de rapporteur adjoint est soutenue par le regroupement Ensemble de Moïse Katumbi. Mme Kamitatu est la fille d'Olivier Kamitatu, directeur de cabinet et porte-parole de Katumbi. La campagne pour l'élection au bureau du sénat a débuté hier et se termine ce jeudi. L'élection est prévue samedi.

C'est arrivé...

Un homme mord le serpent qui l'avait mordu, ils périssent tous les deux

UN homme est décédé dans l'état de Gujarat dans l'ouest de l'Inde après avoir tué de ses dents le serpent qui venait de le mordre, rapporte la presse locale.

Les faits remontent au 14 juillet dernier. Parvat Gala Baria, 60 ans, se trouve à proximité d'un camion d'où est déchargé du maïs lorsqu'un serpent surgit et sème la panique. " Tandis que les autres personnes se sont enfuies, lui est resté,

affirmant qu'il avait déjà attrapé des serpents ", a raconté le chef du village auprès de la télévision locale.

Alors que le sexagénaire attrape l'animal venimeux celui-ci le mord au visage et à la main. L'homme riposte et mord à son tour le reptile. Conduit à l'hôpital après l'accident, Parvat Gala Baria a cependant succombé de ses blessures.

... dans l'Etat de Gujarat (Inde)